



Politique de protection des renseignements personnels
et
Politique de confidentialité

Tableau des versions et des changements :

| Version | En vigueur le | Changement depuis la dernière version |
|----------------|----------------------|--|
| 1.0 | 21 août 2023 | Sans objet – Première version |
| 2.0 | | |
| | | |
| | | |
| | | |

1. Contexte

L'objectif de cette politique est d'assurer la préservation des données personnelles et de définir les lignes directrices régissant la collecte, l'utilisation, la communication, la conservation, la destruction et la gestion des informations personnelles par Robert Vézina Conseil. De plus, elle vise à informer toute partie concernée sur la manière dont Robert Vézina Conseil traite leurs informations personnelles. Cette politique s'applique également au traitement des informations personnelles collectées par Robert Vézina Conseil au moyen de technologies.

2. Application et définitions

Cette directive englobe Robert Vézina Conseil, ce qui englobe spécifiquement ses cadres, travailleurs, conseillers, volontaires, et toute autre personne fournissant des services au nom de Robert Vézina Conseil. De plus, elle est étendue à l'ensemble du site web de Robert Vézina Conseil, ainsi qu'à tous les sites web surveillés et gérés par l'entité de Robert Vézina Conseil.

Cette directive couvre toutes les catégories d'informations personnelles gérées par Robert Vézina Conseil, qu'il s'agisse des informations concernant ses clients actuels, potentiels, ses consultants, ses employés, ses membres ou toute autre personne (comme les visiteurs de ses sites internet ou autres plateformes). Aux fins de cette politique, une information personnelle est définie comme une donnée liée à une personne physique et qui permet son identification directe ou indirecte. Par exemple, cela pourrait inclure des éléments tels que le nom, l'adresse, l'adresse e-mail, le numéro de téléphone, le genre, les données bancaires, des informations sur la santé, l'origine ethnique, les croyances religieuses ou philosophiques, la langue, et ainsi de suite.

Robert Vézina

Coach professionnel certifié



Un renseignement personnel considéré comme sensible est une information pour laquelle il existe une forte attente raisonnable en matière de confidentialité, comme les données de santé, les informations financières, les données biométriques, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique, les opinions politiques, les croyances religieuses ou philosophiques, et similaires.

En règle générale, les coordonnées professionnelles ou d'affaires d'une personne ne sont pas considérées comme des renseignements personnels. Cela inclut des éléments tels que le nom, le titre, l'adresse, l'adresse e-mail ou le numéro de téléphone professionnel d'une personne. Plus précisément, conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé du Québec, à partir du 22 septembre 2023, les sections 3 (collecte, utilisation, communication), 4 (conservation et destruction) et 6 (sécurité des données) ne s'appliquent pas aux informations liées à la fonction professionnelle d'une personne au sein d'une entreprise, telles que son nom, son titre, son rôle, ainsi que l'adresse, l'adresse e-mail et le numéro de téléphone de son lieu de travail.

Ces mêmes dispositions ne s'étendent pas non plus aux informations personnelles qui ont un caractère public en vertu de la loi, dès l'entrée en vigueur de cette politique.

3. Collecte, utilisation et communication

Dans le cadre de ses opérations, Robert Vézina Conseil peut acquérir diverses catégories de données à des fins variées. Les genres d'informations que Robert Vézina Conseil pourrait recueillir, leurs usages (ou intentions) ainsi que les méthodes de collecte sont énumérés dans l'Annexe A de cette politique.

Au moment de la collecte d'informations personnelles, Robert Vézina Conseil informera également les parties concernées sur toute autre donnée recueillie, les motifs de collecte et les modes de collecte, en plus de fournir les autres informations requises par la loi.

En ce qui concerne la collecte, l'utilisation et la divulgation d'informations personnelles, Robert Vézina Conseil observe les principes directeurs suivants :

Consentement :

Généralement, Robert Vézina Conseil réunit des données personnelles directement auprès de l'individu concerné et avec son consentement, sauf en cas d'exceptions légales. Dans certaines circonstances, le consentement peut être implicite, tel que lorsque la personne décide de fournir ses données personnelles après avoir été informée par cette politique de leur usage et de leur transmission conformément aux objectifs spécifiés (voir l'Annexe A pour plus de détails). Ainsi, la personne en question peut se référer à cette politique et aux informations qu'elle contient au moment de la collecte des données personnelles.

En règle générale, Robert Vézina Conseil doit obtenir le consentement préalable de la personne concernée avant de recueillir ses informations personnelles auprès de tiers, avant de les partager

Robert Vézina

Coach professionnel certifié



avec des tiers, ou pour tout usage supplémentaire. Cependant, dans certaines situations prévues par la loi et selon ses termes, Robert Vézina Conseil peut agir sans nécessiter de consentement. Les principales situations dans lesquelles Robert Vézina Conseil peut agir sans consentement sont expliquées dans les sections appropriées de cette politique.

Collecte :

Dans tous les cas, Robert Vézina Conseil ne rassemble des informations que s'il existe une justification valable. De plus, la collecte se limite au strict nécessaire en vue d'atteindre l'objectif déterminé.

Veillez prendre en considération que Robert Vézina Conseil ne recrute pas de personnes mineures. De manière plus générale, Robert Vézina Conseil ne collecte pas délibérément d'informations personnelles concernant des individus mineurs. Dans de tels cas, ces informations ne peuvent être obtenues sans le consentement d'un parent ou d'un tuteur légal.

Collecte de données depuis des tiers.

Collecte de renseignements depuis des tierces parties :

Robert Vézina Conseil peut rassembler des informations personnelles auprès de tiers. À moins qu'une exception prévue par la loi ne s'applique, Robert Vézina Conseil sollicitera le consentement de la personne concernée avant d'acquiescer des informations personnelles la concernant depuis des tiers. Si une donnée particulière n'est pas collectée directement de la personne, mais plutôt auprès d'une autre organisation, la personne en question a le droit de demander à Robert Vézina Conseil la source des informations recueillies.

Dans certaines situations, Robert Vézina Conseil peut également obtenir des données personnelles auprès de tiers sans le consentement de la personne concernée. Cela se produit lorsque Robert Vézina Conseil possède un intérêt sérieux et légitime à le faire, et a) que la collecte est dans l'intérêt de la personne mais qu'il n'est pas possible de le faire directement en temps opportun, ou b) que cette collecte est essentielle pour garantir l'exactitude des informations.

Cette collecte par le biais de tiers peut s'avérer nécessaire pour accéder à certains services ou programmes, ou pour mener d'autres activités en lien avec Robert Vézina Conseil. Lorsque cela est nécessaire, Robert Vézina Conseil obtiendra le consentement de la personne concernée au moment approprié.

Conservation et utilisation des données :

Robert Vézina Conseil garantit que les informations qu'elle conserve sont à jour et exactes au moment de leur utilisation pour prendre des décisions relatives aux personnes concernées.

Robert Vézina

Coach professionnel certifié



Robert Vézina Conseil n'utilise les informations personnelles d'une personne que dans les limites énoncées dans cette politique ou pour d'autres motifs indiqués lors de leur collecte. Si Robert Vézina Conseil souhaite utiliser ces informations à des fins différentes ou additionnelles, un nouveau consentement devra être obtenu de la personne concernée, et de manière explicite si les données sont de nature sensible. Cependant, dans certaines circonstances prévues par la loi, Robert Vézina Conseil peut utiliser les informations à des fins secondaires sans nécessiter le consentement de la personne, par exemple :

- lorsque cette utilisation est clairement avantageuse pour la personne concernée ;
- lorsque c'est nécessaire pour prévenir ou détecter une fraude ;
- lorsque c'est essentiel pour évaluer ou améliorer les mesures de protection et de sécurité.

Accès restreint :

Robert Vézina Conseil met en place des mesures pour limiter l'accès aux informations personnelles aux employés et aux personnes au sein de l'organisation qui ont la nécessité de les consulter dans le cadre de leurs fonctions. Robert Vézina Conseil sollicitera le consentement de la personne avant d'accorder un accès à toute autre personne.

Accès limité.

Robert Vézina Conseil doit mettre en place des mesures pour limiter l'accès à un renseignement personnel seulement aux employés et aux personnes au sein de son organisation qui ont la qualité pour en prendre connaissance et pour qui ce renseignement est nécessaire dans l'exercice de leurs fonctions. Robert Vézina Conseil demandera le consentement de la personne avant d'accorder l'accès à toute autre personne.

Communication :

D'une manière générale, et à moins qu'une exception soit énoncée dans cette politique ou prévue par la loi, Robert Vézina Conseil sollicitera le consentement de la personne concernée avant de partager ses informations personnelles avec des tiers. De plus, lorsque le consentement est requis, particulièrement pour des données sensibles, Robert Vézina Conseil obtiendra le consentement explicite de la personne avant de divulguer ces informations.

Cependant, il existe des situations où la communication d'informations personnelles à des tiers est nécessaire. Ainsi, des informations personnelles peuvent être partagées avec des tiers sans le consentement de la personne concernée dans certains cas, notamment, mais sans s'y limiter, dans les circonstances suivantes :

Robert Vézina Conseil peut partager des informations personnelles avec un organisme public (comme le gouvernement) sans le consentement de la personne concernée, lorsque cet organisme recueille ces informations dans l'exercice de ses responsabilités ou pour la mise en œuvre d'un programme dont il a la gestion.

Robert Vézina

Coach professionnel certifié



Les fournisseurs de services auxquels il est nécessaire de communiquer des informations peuvent recevoir des données personnelles sans le consentement de la personne concernée. Par exemple, ces fournisseurs de services peuvent être des sous-traitants de Robert Vézina Conseil chargés de la réalisation de missions ou des prestataires de services cloud. Dans ces situations, Robert Vézina Conseil doit établir des contrats écrits avec ces fournisseurs spécifiant les mesures qu'ils doivent prendre pour préserver la confidentialité des informations personnelles partagées. Ils sont tenus d'utiliser ces informations uniquement dans le cadre de l'exécution du contrat et de ne pas les conserver après la fin du contrat. Ces contrats doivent également stipuler que les fournisseurs doivent informer le responsable de la protection des renseignements personnels de Robert Vézina Conseil (tel qu'indiqué dans cette politique) de toute violation ou tentative de violation des obligations de confidentialité concernant les informations personnelles partagées. De plus, ces contrats doivent autoriser ce responsable à vérifier la conformité à ces obligations de confidentialité.

Si cela s'avère nécessaire pour finaliser une transaction commerciale, Robert Vézina Conseil pourrait partager des informations personnelles avec l'autre partie de la transaction sans le consentement de la personne concernée, sous réserve des conditions prévues par la loi.

Communication à l'extérieur du Québec : Il est envisageable que les informations personnelles détenues par Robert Vézina Conseil soient transmises en dehors du Québec, par exemple si Robert Vézina Conseil recourt à des prestataires de services cloud dont les serveurs se trouvent hors du Québec, ou lorsque Robert Vézina Conseil traite avec des sous-traitants situés à l'extérieur de la province.

Informations supplémentaires sur les technologies utilisées :

Informations additionnelles concernant les technologies employées :

Utilisation de témoins de connexion (cookies) :

Les cookies sont des fichiers de données transmis par le navigateur web d'un visiteur lorsqu'il consulte un site internet, et peuvent servir à diverses fins.

Les sites web sous la supervision de Robert Vézina Conseil utilisent des cookies pour les raisons suivantes :

- Mémoriser les paramètres et les préférences des visiteurs, tels que la sélection de la langue, et pour faciliter le suivi de la session en cours.
- À des fins statistiques afin de comprendre le comportement des visiteurs, analyser les contenus consultés et améliorer le site internet.

Différents types de cookies sont utilisés sur les sites web contrôlés par Robert Vézina Conseil :

- Cookies de session : Ces cookies temporaires sont stockés uniquement pendant la durée de la visite sur le site internet.



- Cookies persistants : Ils demeurent sur l'ordinateur jusqu'à leur expiration et sont récupérés lors des prochaines visites sur le site.

Certains cookies peuvent être désactivés par défaut, laissant le choix aux visiteurs d'activer ou non ces fonctionnalités lorsqu'ils consultent les sites internet de Robert Vézina Conseil.

Il est également possible d'activer ou de désactiver l'utilisation des cookies en ajustant les préférences dans les paramètres du navigateur utilisé.

Utilisation de Google Analytics

Certains sites de Robert Vézina Conseil utilisent Google Analytics dans le but d'améliorer constamment leur performance. Google Analytics permet notamment d'analyser l'interaction des visiteurs avec les sites internet de Robert Vézina Conseil. Pour cela, il emploie des cookies pour créer des rapports statistiques concernant les comportements des visiteurs sur ces sites et les contenus qu'ils consultent.

Il est important de noter que les informations tirées de Google Analytics ne seront jamais communiquées à des tiers par Robert Vézina Conseil.

Pour désactiver Google Analytics, il est possible d'installer un module complémentaire dans le navigateur.

Lorsque Robert Vézina Conseil collecte des informations personnelles via des produits ou des services technologiques dotés de paramètres de confidentialité, elle doit garantir que ces paramètres garantissent le niveau maximal de confidentialité par défaut (cette disposition n'affecte pas les cookies).

4. Conservation et destruction des renseignements personnels

À moins qu'une durée minimale de conservation ne soit imposée par la loi ou la réglementation en vigueur, Robert Vézina Conseil maintiendra les informations personnelles uniquement pendant la période nécessaire à l'atteinte des objectifs pour lesquels elles ont été recueillies.

En ce qui concerne les informations personnelles utilisées pour prendre des décisions concernant une personne, Robert Vézina Conseil les conservera pendant au moins un an après la prise de décision en question. De plus, dans les cas où des implications fiscales sont en jeu, telles que les situations de fin d'emploi, ces informations seront conservées pendant sept ans après la fin de l'année fiscale au cours de laquelle la décision a été prise.

À la fin de la période de conservation ou lorsque les informations personnelles ne sont plus requises, Robert Vézina Conseil s'assurera de :

- Les détruire de manière sécurisée ; ou

Robert Vézina

Coach professionnel certifié



- Les rendre anonymes (c'est-à-dire qu'ils ne peuvent plus être liés de manière irréversible à une personne et ne permettent plus d'établir un lien entre la personne et les informations personnelles), afin de les utiliser pour des motifs sérieux et légitimes.

La destruction des informations par Robert Vézina Conseil sera effectuée de manière sécurisée pour garantir la protection de ces données.

Cette section peut être complétée par toute politique ou procédure en vigueur concernant la conservation et la destruction d'informations personnelles, le cas échéant. Pour en savoir davantage, veuillez contacter le responsable de la protection des renseignements personnels chez Robert Vézina Conseil (tel qu'indiqué dans la présente politique).

5. Responsabilités de Robert Vézina Conseil

En général, Robert Vézina Conseil assume la responsabilité de protéger les informations personnelles qu'elle détient.

Le responsable de la protection des renseignements personnels au sein de Robert Vézina Conseil est Robert Vézina, qui est également chargé de l'administration. Son rôle est de garantir la conformité avec les lois applicables concernant la protection des informations personnelles. Il est responsable de l'approbation des politiques et des pratiques qui encadrent la gouvernance des données personnelles. De manière spécifique, Robert Vézina est chargé de mettre en œuvre la présente politique et de s'assurer de sa compréhension, de sa diffusion et de sa mise en application.

Les membres du personnel travaillant sous l'autorité de Robert Vézina, et qui ont accès à des informations personnelles ou sont impliqués dans leur gestion, sont tenus de protéger ces informations et de se conformer à cette politique.

Les rôles et responsabilités des employés de Robert Vézina Conseil à chaque étape du cycle de vie des informations personnelles peuvent être précisés dans toute autre politique de Robert Vézina Conseil à cet égard, si nécessaire.

6. Sécurité des données

Robert Vézina Conseil s'engage à mettre en œuvre des mesures de sécurité raisonnables afin d'assurer la protection des informations personnelles qu'elle gère. Ces mesures de sécurité sont adaptées à la finalité, à la quantité, à la répartition, au support et à la sensibilité des informations. Par conséquent, cela implique que les informations sensibles (telles que définies dans la section 2) seront soumises à des mesures de sécurité renforcées pour une protection accrue.

En particulier, conformément à ce qui a été évoqué précédemment en ce qui concerne l'accès restreint aux informations personnelles, Robert Vézina Conseil doit mettre en place les mesures



nécessaires pour restreindre les droits d'utilisation de ses systèmes d'information. Ainsi, seuls les employés ayant besoin d'accéder à ces systèmes seront autorisés à le faire.

7. Droits d'accès, de rectification et de retrait du consentement

Pour exercer leurs droits d'accès, de rectification ou de retrait de consentement, les personnes concernées doivent présenter une demande écrite au responsable de la protection des renseignements personnels chez Robert Vézina Conseil, en utilisant l'adresse électronique spécifiée dans la section suivante.

Sous réserve de certaines contraintes légales, les individus concernés ont le droit de solliciter l'accès à leurs informations personnelles détenues par Robert Vézina Conseil et de demander leur correction en cas d'inexactitude, d'omission ou d'ambiguïté. Ils peuvent également requérir la cessation de la diffusion d'une donnée personnelle les concernant, ou la désindexation d'un hyperlien associé à leur nom qui permet l'accès à cette donnée par le biais de technologies, dans les cas où cette diffusion enfreint la loi ou une ordonnance judiciaire. Ils peuvent demander des actions similaires, y compris la ré-indexation de l'hyperlien, lorsque des conditions spécifiques établies par la loi sont remplies.

Le responsable de la protection des renseignements personnels au sein de Robert Vézina Conseil est tenu de fournir une réponse écrite à ces demandes dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande. Tout refus doit être dûment motivé et accompagné de la référence à la disposition légale justifiant le refus. Dans de tels cas, la réponse doit également préciser les recours disponibles en vertu de la loi et les délais pour les exercer. Si nécessaire, le responsable doit offrir son aide pour la compréhension du refus.

Dans le respect des contraintes légales et contractuelles applicables, les personnes concernées ont le droit de retirer leur consentement pour la communication ou l'utilisation des informations collectées. Elles peuvent également solliciter de Robert Vézina Conseil des détails concernant les informations personnelles qui ont été collectées auprès d'elles, ainsi que les catégories de personnes au sein de Robert Vézina Conseil ayant accès à ces informations et la durée de leur conservation.

8. Processus de traitement des plaintes

Réception

Toute personne souhaitant formuler une plainte concernant la mise en œuvre de la présente politique, ou plus largement, la protection de ses données personnelles par Robert Vézina Conseil, est invitée à le faire par écrit en adressant sa requête au responsable de la protection des renseignements personnels de Robert Vézina Conseil, via l'adresse électronique précisée dans la section suivante.

L'individu devra fournir son nom, ses coordonnées pour être contacté, incluant un numéro de téléphone, ainsi que le sujet et les motifs de sa réclamation, en fournissant suffisamment de

Robert Vézina

Coach professionnel certifié



détails pour permettre à Robert Vézina Conseil d'évaluer la situation. Si la réclamation formulée n'est pas suffisamment détaillée, le responsable de la protection des renseignements personnels pourrait demander des informations additionnelles jugées nécessaires pour évaluer adéquatement la réclamation.

Traitement

Robert Vézina Conseil s'engage à traiter toute plainte reçue de façon confidentielle.

Dans les 30 jours suivant la réception de la plainte, ou après avoir reçu tous les renseignements additionnels considérés comme nécessaires et demandés par le responsable de la protection des renseignements personnels de Robert Vézina Conseil pour pouvoir traiter la plainte, ce responsable doit procéder à une évaluation approfondie et fournir une réponse motivée par écrit, adressée au plaignant par courrier électronique.

L'évaluation vise à déterminer si le traitement des informations personnelles par Robert Vézina Conseil est conforme à la présente politique, ainsi qu'à toute autre politique et pratique en vigueur au sein de l'organisation, en plus de se conformer à la législation ou à la réglementation applicable.

Si la plainte ne peut être traitée dans le délai spécifié, le plaignant doit être informé des raisons justifiant la prolongation de ce délai, de l'état d'avancement du traitement de sa plainte et du délai raisonnable nécessaire pour fournir une réponse définitive.

Robert Vézina Conseil est tenu de créer un dossier distinct pour chaque plainte reçue. Chaque dossier doit contenir la plainte, l'analyse et la documentation étayant l'évaluation, ainsi que la réponse transmise à la personne ayant formulé la plainte.

La possibilité de déposer une plainte auprès de la Commission d'accès à l'information du Québec ou tout autre organisme de surveillance compétent en matière de protection des informations personnelles, en charge de faire respecter la loi relative à la plainte, est également offerte. Cependant, Robert Vézina Conseil encourage vivement toute partie concernée à d'abord contacter son responsable de la protection des informations personnelles et à attendre l'achèvement du processus de traitement interne de Robert Vézina Conseil.

9. Approbation

La présente politique est approuvée par le responsable de la protection des renseignements personnels de Robert Vézina Conseil, dont les coordonnées d'affaires sont les suivantes :

Responsable de la protection des renseignements personnels :

Robert Vézina

Sainte-Thérèse (Québec) J7E 5J8

Robert.vezina@rvezina.com

Robert Vézina

Coach professionnel certifié



Pour toute demande, question ou commentaire dans le cadre de la présente politique, veuillez communiquer avec le responsable par courriel.

10. Publication et modifications

Cette politique est accessible sur le site internet de Robert Vézina Conseil, ainsi que sur tous les sites internet contrôlés et entretenus par Robert Vézina Conseil, pour lesquels cette politique est applicable en ce qui concerne la collecte de renseignements personnels. De plus, cette politique est diffusée par tout moyen approprié pour atteindre les personnes concernées.

Robert Vézina Conseil est également tenu de suivre la même procédure pour toutes les modifications apportées à cette politique. Ces modifications doivent également être communiquées de manière à informer les personnes concernées.

Remarque : Veuillez noter que l'utilisation du masculin a été adoptée dans le but d'alléger la lecture et de simplifier la rédaction de cette politique.

Annexe A

Voici une liste non exhaustive des types de renseignements que Robert Vézina Conseil pourrait recueillir, ainsi que leurs utilisations ou objectifs, et les méthodes de collecte correspondantes. Cette liste englobe, sans être limitée à, les éléments suivants.

Il est important de noter que la majorité des renseignements personnels gérés par Robert Vézina Conseil concernent les employés, les candidats à un poste et les consultants. En ce qui concerne les autres catégories de personnes mentionnées dans le tableau ci-dessous, les renseignements fournis sont principalement de nature professionnelle ou commerciale (consultez la section 2 sur les coordonnées professionnelles). Il est à noter que, dans la plupart des cas, Robert Vézina Conseil recueille également le titre ou la fonction professionnelle des individus, le nom de leur organisation et/ou l'adresse de celle-ci (consultez la section 2 sur les coordonnées professionnelles).

Voir tableau

| Relation avec Robert Vézina Conseil | Type de renseignement personnel | Fins de la collecte / utilisations | Manière de recueillir les renseignements (moyens) |
|--|--|---|--|
| Clients | <ul style="list-style-type: none">• Nom• Numéro de téléphone• Courriel | <ul style="list-style-type: none">• Établir et gérer les relations avec la clientèle (et obtenir un moyen de communication) | <ul style="list-style-type: none">• Au moyen de formulaires Web intégrés à un site internet contrôlé par Robert Vézina |

Robert Vézina

Coach professionnel certifié



| | | | |
|----------------------------------|---|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Renseignements bancaires (lorsque nécessaire) • Langue • Code postal | <ul style="list-style-type: none"> • Fournir un service (p. ex. service d'accompagnement en cybersécurité, maillage d'affaires ou en innovation) • Recueillir des informations dans le cadre d'un programme particulier • Répondre à une demande de renseignement • Inscrire les clients à des événements organisés par Robert Vézina Conseil • Connaître la langue privilégiée de communication | <p>Conseil, de questionnaires accessibles en ligne sur ses plateformes et ses applications, ainsi que d'autres plateformes ou outils technologiques de formulaires.</p> |
| Candidats à l'emploi et employés | <ul style="list-style-type: none"> • Nom • Numéro de téléphone • Courriel • Renseignements bancaires • No. Assurance sociale • Date de naissance • Adresse | <ul style="list-style-type: none"> • La gestion des communications avec le candidat ou l'employé • Assurer le fonctionnement du système de paie | <ul style="list-style-type: none"> • Par courriel • Par téléphone |
| Consultants | <ul style="list-style-type: none"> • Nom • Numéro de téléphone • Courriel • Renseignements bancaires • Adresse | <ul style="list-style-type: none"> • La gestion des communications avec le consultant | <ul style="list-style-type: none"> • Par courriel (directement ou par l'entremise d'un document joint: Word, PDF, etc.) |
| Fournisseurs de services | <ul style="list-style-type: none"> • Nom • Numéro de téléphone • Courriel | <ul style="list-style-type: none"> • La gestion des mandats • Le paiement des facture | <ul style="list-style-type: none"> • Au moyen de formulaires Web intégrés à un site internet contrôlé par |

Robert Vézina

Coach professionnel certifié



| | | | |
|--------------------------------------|--|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none">• Renseignements bancaires• Langue | <ul style="list-style-type: none">• Connaître les langues dans lesquelles ils peuvent fournir des services | Robert Vézina Conseil |
| Membres (individus et organisations) | <ul style="list-style-type: none">• Nom• Numéro de téléphone• Courriel• Renseignements bancaires• Langue | <ul style="list-style-type: none">• Les communications futures• La facturation• L'inscription aux activités organisées par Robert Vézina Conseil• Des sondages• La constitution de banques de données de Robert Vézina Conseil sur l'expertise des membres• Connaître les langues dans lesquelles ils peuvent fournir des services et la langue privilégiée de communication | |
| Partenaires | <ul style="list-style-type: none">• Nom• Numéro de téléphone• Courriel• Renseignements bancaires• Langue | <ul style="list-style-type: none">• Établir le partenariat (signature d'ententes de partenariats)• La collaboration | <ul style="list-style-type: none">• Par courriel (directement ou par l'entremise d'un document ou autre type de formulaire joint) |